

Si ce message ne s'affiche pas correctement, vous pouvez le retrouver en format PDF en PJ



## SNUDI FO 13

Syndicat National Unifié des Directeurs,  
Instituteurs, professeur des écoles, psyEN  
et AESH du 1er degré  
des Bouches du Rhône

**FORCE OUVRIERE**



10 juin 2023



## AESH

Un vrai statut,  
un vrai salaire,  
**MAINTENANT !**

**En grève le mardi 13 juin**

**à l'appel de l'intersyndicale nationale**

Rassemblement à la DSDEN (Bd Charles Nedelec)

**mardi 13 juin à 12h**

Signez la [pétition intersyndicale >ICI<](#)

---



**Un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH : maintenant !  
Tou-tes en grève pour les droits des AESH : le 13 juin !**

Le gouvernement a engagé une grande concertation autour de l'école inclusive sans inviter les personnels AESH. Suite aux fortes mobilisations de ces dernières années et aux difficultés de recrutement, le ministère a consenti à la CDIisation au 1<sup>er</sup> septembre des AESH qui cumulent trois ans d'ancienneté. Néanmoins cette mesure reste très insuffisante au regard des conditions salariales, d'emploi et de travail des AESH.

La grille salariale des AESH est devenue totalement obsolète en moins d'un an, et ce n'est pas faute d'avoir alerté sur ce risque. Les trois premiers échelons (9 ans de services) correspondent à une rémunération au SMIC. Nous avons alerté le Ministre Pap Ndiaye sur la situation de grande pauvreté dans laquelle sont plongé-es des milliers d'AESH dans le contexte d'une forte inflation. Ce tassement de la grille supprime l'évolution et la reconnaissance de l'expérience professionnelle pour les AESH. C'est inacceptable.

Pourtant, les AESH contribuent pleinement à la réussite de la scolarisation des élèves en situation de handicap. Mais cette réussite est liée aux questions de la rémunération, des conditions de travail, de la formation et du statut. L'école ne peut être vraiment inclusive tant que les AESH qui la mettent en œuvre sont privés d'un vrai statut de la Fonction publique. L'annonce par la CNH de la création d'un nouvel emploi regroupant les AESH et les AED est une nouvelle étape dans le mépris : c'est inadmissible et la mesure envisagée doit être abandonnée.

**Pour dire non à la précarité qui touche l'ensemble des AESH, nos organisations syndicales appellent tous les personnels le mardi 13 juin :**

- **à se mettre massivement en grève**
- **à se rassembler à 12h devant la DSDEN 13 (Marseille, Bld Charles Nédélec) pour gagner un vrai statut, un vrai salaire pour les AESH !**

**Nous revendiquons :**

- la création d'un véritable statut de la Fonction publique pour reconnaître le métier d'AESH ;
- l'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B ;
- la garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24h ;
- l'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens ;
- la garantie d'accès à des formations qualifiantes à la hauteur des missions ;
- le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins.

---

**Non à l'acte II de l'Ecole inclusive !  
Non à la fusion des AED et des AESH**



## **Grève le 13 juin pour dire : Non à l'acte 2 de l'Ecole inclusive ! Non à la fusion des AED et AESH !**

Dans un contexte de mobilisations massives contre la réforme de retraites, le Président Macron et son ministre Ndiaye ont annoncé de nouvelles attaques avec l'acte 2 de l'Ecole inclusive.

Fusion des AESH et AED avec la création d'un métier « d'accompagnant à la réussite éducative », accélération de la fermeture des structures spécialisées et des postes qui y sont rattachés, développement de l'inclusion scolaire systématique en transformant les personnels RASED en personnels ressources accompagnant les collègues et non plus les élèves... : ces mesures destructrices nous concernent tous, AESH, AED et tous les personnels.

C'est aussi le droit des familles d'avoir un enseignement adapté aux besoins de leur enfant qui est bafoué.

Le président Macron et son ministre Ndiaye tournent le dos aux revendications des personnels et utilisent le « PACTE » pour faire passer ces mesures. Mais la résistance continue de s'organiser ! Dans les établissements, dans les écoles, les personnels se réunissent pour refuser ces mesures qui préparent la destruction de l'Ecole publique.

La FNEC-FP-FO, CGT éducation, la FSU, le SNALC, le SNCL-FAEN et SUD éducation appellent les AESH à une nouvelle journée de grève le mardi 13 juin et revendiquent avec les personnels :

- La création d'un véritable statut de la Fonction publique pour les AESH
- L'augmentation des rémunérations de toutes et tous les AESH sur toute leur carrière, avec comme objectif l'alignement sur la grille de catégorie B
- La garantie de pouvoir travailler à temps complet sur la base d'un accompagnement élève à 24 heures
- L'abandon des PIAL et de la politique de mutualisation des moyens
- Le recrutement des AESH qui manquent pour permettre à tous les élèves en situation de handicap de bénéficier d'un accompagnement à la hauteur de leurs besoins
- La garantie d'accès à des formations à la hauteur des missions

Sur ces revendications, mais aussi pour obtenir le retrait de la réforme des retraites, pour l'abandon de toutes les mesures contenues dans l'Acte 2 de l'Ecole inclusive, pour un vrai statut pour les AED et les AESH, pour le retrait du « Pacte Ndiaye- Macron :

La FNEC-FP-FO appelle les AESH, les AED à se réunir avec l'ensemble des personnels, à prendre position et discuter des initiatives à prendre, notamment en décidant la grève du 13 juin.

*Angers, le 7 juin 2023*

En savoir +



Acte II de l'Ecole inclusive : tous concernés !  
tous en danger !

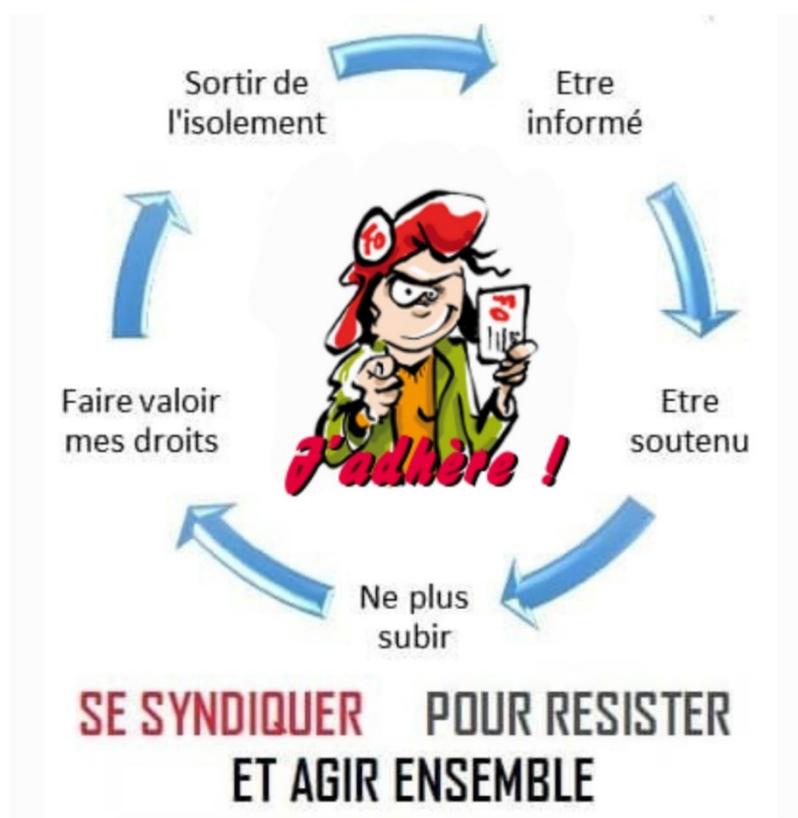
[Dossier spécial de la FNEC FP FO](#)

Macron veut la peau des AED et AESH, de  
l'enseignement et des structures spécialisées

[Communiqué FNEC du 2 avril](#)

AESH : le CDI ne règle rien ! Un vrai salaire,  
un vrai statut : une urgence absolue !

[Communiqué FNEC du 22 avril](#)



[Téléchargez le bulletin 2023](#)

**Forfait annuel pour les AESH : 42 €**

*L'adhésion est annuelle à compter du 1er janvier 2023 jusqu'au 31 décembre 2023. Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2024 pour déduire 66% de la somme de vos impôts.*



Vieille Bourse du travail  
Place Léon Jouhaux  
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01  
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13  
email : [contact@snudifo13.org](mailto:contact@snudifo13.org)

